Amix se réserve le droit de modifier les spécifications du produit sans préavis.

7 RUE RAOUL FOLLEREAU 77600 BUSSY SAINT GEORGES - FRANCE
Tél : +33 (0)1 64 66 20 20 - Fax : +33 (0)1 64 66 20 30 - E-mail : amix@amixprevention.com - www.amixprevention.com

MESURE ET AFFICHAGE DYNAMIQUE DES RISQUES AUDITIFS

Modèle déposé

Code du Travail Art. 4161-2

Fabriqué en France

www.amixprevention.com

Protégez votre audition au quotidien

Niveau intense

Niveau d'alerte

Niveau acceptable

AMI24

AMI46

- Plusieurs dimensions
- Intuitif et expressif
- Installation simplifiée
- Mesure par capteur
- Modèle déposé
- Code du Travail Art.D4161-2 *<81 dB - 600h/an*

Information générale

Les nuisances sonores représentent un risque environnemental. Les conséquences se font sentir sur **la qualité de vie mais aussi sur la santé.** Celles-ci dépendent de l'intensité et de la durée du bruit. Il existe une **forte demande pour de l'affichage dynamique et pédagogique** s'adressant aux domaines tertiaires et industriels, très exposés aux niveaux sonores.

L'intégration pourra se faire **partout où il est nécessaire de sensibiliser le public** : écoles, bibliothèques, bureaux de type open space, ateliers, laboratoires, réfectoires, salles de réunion, halls d'entrée.

+

- **Affichage Multi-couleur & dynamique**
- **Mesure par capteur intégré ou déporté**
- **Indication du nombre de dépassements**
- **Duplication de l'affichage possible**
- **Logiciel intégré**
- **Différentes tailles**
- **Enregistrement des niveaux**
- **Possibilité de déclenchement manuel**
- **Sortie vers sirène, flash ou AMIseries**
- **Fixation multi-standard**

Rappel : Le bruit est la principale source de nuisance pour les français. L'unité de mesure utilisée est le décibel (dB).

Attention, une augmentation de 3dB, c'est plus qu'on l'imagine, c'est deux fois plus de bruit.

Deux machines émettant un bruit de 85dB chacune, donnent un bruit résultant de 88dB. Soit un bruit deux fois plus important. Quand on passe de 90dB à 100dB, l'intensité sonore est multipliée par 10 !

Source : CIDB, Chambre des métiers et de l'artisanat, RAmi

www.amixprevention.com